

SÉCURITÉ INCENDIE : MODULE COMPLEMENTAIRE SSIAP 1

(RS 5641 Date d'échéance de l'enregistrement 31/12/2026)

Objectif général	Acquérir la qualification permettant d'exercer la fonction d'Agent du Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes dans les ERP et les IGH
Compétences attestées	Effectuer l'entretien et les vérifications élémentaires des installations et équipements de sécurité Appliquer des consignes de sécurité Lire et manipuler des tableaux de signalisation Effectuer des rondes de sécurité et surveillance des travaux Assurer la surveillance au PC Passer des appels et réceptionner les services publics de secours Pratiquer le secours à victimes Porter assistance à personnes Mettre en œuvre des moyens de secours et de mise en sécurité
Objectifs pédagogiques	Connaître les méthodes de prévention des incendies Sensibiliser les employés en matière de sécurité contre l'incendie et d'assistance à personnes Assurer l'entretien élémentaire des moyens concourant à la sécurité incendie Alerter et accueillir les secours Assurer l'évacuation du public Réaliser l'intervention précoce face aux incendies Assurer l'assistance à personnes au sein des établissements où l'agent exerce Exploiter le PC de sécurité incendie
Durée/Horaires	43,5 heures soit 6 jours. 8h30/12h30 – 13h15/16h45
Contenus	▪ SECURITE INCENDIE ○ Connaître les principes de la réglementation incendie dans les ERP et les IGH ▪ INSTALLATIONS TECHNIQUES ○ Connaître les installations techniques sur lesquelles l'agent est susceptible d'intervenir ○ Effectuer l'entretien de base des matériels de sécurité incendie ▪ ROLE ET MISSIONS DES AGENTS DE SECURITE INCENDIE ○ Connaître les limites de son action ▪ CONCRETISATION DES ACQUIS ○ Visites applicatives
Méthodes pédagogiques	Alternance de parties théoriques et pratiques, méthode participative et active
Matériels pédagogiques et techniques	Matériel informatique, écran numérique interactif, plateau technique équipé (PC Sécurité opérationnel), générateur de foyer écologique à gaz, extincteurs, solution de réalité augmentée XR Fire Trainer, système de vote QUIZZBOX.
Validation	La présence à l'ensemble des séquences programmées à la formation est obligatoire. Pas d'évaluation ponctuelle terminale.
Documents remis	Délivrance d'un diplôme SSIAP1 par équivalence. Délivrance d'un certificat de réalisation. Modalités de renouvellement : Les personnes titulaires du diplôme SSIAP1 doivent se soumettre, en matière de sécurité incendie, à un recyclage triennal organisé par un centre de formation agréé. Les personnes titulaires du diplôme SSIAP1 ayant dépassé la date limite de recyclage ou ne pouvant justifier d'au moins 1 607 heures d'activité d'agent de

	sécurité incendie, durant les trente-six derniers mois, doivent se soumettre à une remise à niveau pour accéder de nouveau à l'emploi.
Public concerné	Hommes ou femmes du rang des sapeurs-pompiers professionnels ou volontaires, pompiers militaires de l'Armée de terre et de l'Armée de l'air ou des marins pompiers de la Marine Nationale.
Prérequis	○ Justifier de la situation en tant qu'homme ou femme du rang des sapeurs-pompiers professionnels ou volontaires, pompiers militaires de l'Armée de terre et de l'Armée de l'air ou des marins pompiers de la Marine Nationale ○ Justifier d'une aptitude médicale de moins de trois mois (modèle de certificat fourni par le centre), ○ Posséder une qualification de secourisme à jour : PSC1 de moins de 24 mois, ou PSE1 ou SST valides
Suite de parcours et débouchés	Secteurs d'activités : Références juridiques des réglementations d'activité : Arrêté du 2 mai 2005 relatif aux missions, à l'emploi et à la qualification du personnel permanent des services de sécurité incendie des établissements recevant du public et des immeubles de grande hauteur Type d'emploi accessible : Agent du Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes. Une évolution vers la fonction de Chef d'Équipe SSIAP2 est possible après un minimum de 1607 heures d'exercice en tant que SSIAP1.
Effectif par session	Minimum 04 personnes – Maximum 15 personnes Le maintien de la session ne se fera que si le nombre minimum de participants est atteint. Dans le cas contraire, elle sera déplacée sur une autre période ou annulée.

Équipe pédagogique	
Éric BODET	<u>Formateur & Responsable Pédagogique</u> ○ SSIAP1, 2 et 3 (Initial, Recyclage, Remise à Niveau), ○ EPI Manipulation Extincteur et Évacuation, ○ Toutes formations "incendie" types J et U sur demande ○ Habilitations Électriques
Denis DULAS Laurent LESCLAUX	<u>Formateurs</u> ○ SSIAP 1 et 2 (Initial, Recyclage, Remise à Niveau), ○ EPI Manipulation Extincteur et Évacuation, ○ Toutes formations "incendie" types J et U sur demande ○ Habilitations Électriques ○ Titre à Finalité Professionnelle Agent de Prévention et de Sécurité (TFP APS) ○ Maintien et Actualisation des Compétences d'Agent de Prévention et de Sécurité (MACAPS) ○ Sauveteur Secouriste du Travail (SST)
<i>Pour des raisons indépendantes de notre volonté (maladie, indisponibilité etc..) de nos formateurs permanents, nous pouvons être amené à sous-traiter des heures de formations par des vacataires répondant à toutes les exigences réglementaires et respectant notre cahier des charges en matière de qualité.</i>	